



Société de Protection de la Nature du Languedoc—Roussillon

Comité du Gard

Agréée par arrêté préfectoral
N° 78.10.245 du 17.08.78

Muséum

d'Histoire Naturelle

13 boulevard Amiral Courbet
30033 NIMES cedex 9

SPN—GARD

B.P 1414

30017 NIMES cedex 1
Tél./Fax 04.66.29.67.69

CCP Montpellier 241-91 E

AGO 2006 motion ligne RD Rhône

Motion pour la réouverture au service voyageurs de la ligne de chemin de fer de la rive droite du Rhône

Le Gard rhodanien est complètement dépourvu de desserte ferroviaire Nord-Sud pour les voyageurs. Densément peuplé, il compte des agglomérations importantes comme Remoulins Aramon, Villeneuve les Avignon, Bagnols, Pont St Esprit et d'autres de moindre importance mais tout aussi dépourvues de transports collectifs. Il compte aussi des entreprises industrielles comme Sanofi, Expansia, l'Ardoise, Marcoule... Les lycéens et étudiants sont nombreux à se déplacer pour fréquenter les établissements scolaires ou universitaires d'Avignon, Nîmes, Bagnols...

La situation est pire en Ardèche qui n'est desservi par aucune ligne de chemin de fer accueillant des voyageurs (sauf peut-être le train touristique de Lamastre !)

Réunie en Assemblée générale le 22 avril 2006 à St Christol les Alès, dont le thème choisi était les transports, la Société de protection de la nature du Gard a voté à l'unanimité une motion demandant la réouverture au service voyageurs de la ligne de chemin de fer de la rive droite du Rhône.

Certes, nous sommes conscients de l'importance du trafic fret auquel cette ligne est vouée mais les déplacements pour le travail et les études ne s'effectuent pas 24 heures sur 24 et le degré de congestion de la ligne est loin de celui atteint entre Nîmes et Montpellier par exemple et doit permettre l'installation de quelques cadences supplémentaires.

Destinataires:

M. le Président de la CPDP Vallée du Rhône-Arc languedocien
SNCF, Direction régionale
RFF, Montpellier
Région Languedoc-Roussillon, M. JC. Gayssot
M. le Préfet de Région, Direction régionale de l'Équipement
M. le Préfet du Gard
M. le Préfet de l'Ardèche
M. le Président du Conseil général du Gard
M. J. Marc Roubaud, Député
M. le Président de la CCI de Nîmes.